

MISE EN SÉCURITÉ SAUVETAGE DES PERSONNES : ÉVACUATION

DÉTAILS SUR LA FORMATION

INTERVENANT

Didier LE GOUGE
Moniteur national de
premiers secours.

DURÉE

4h.

LIEU DE FORMATION

Sur site.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 participants maximum.
Session effective à partir de
6 inscriptions.

DATES

À définir.

COÛT PÉDAGOGIQUE

En intra-établissement :
440 € la session
pour 1 groupe.

OBJECTIFS

Reconnaissance du signal d'alarme, des cheminements et de la conduite à tenir pour assurer l'évacuation de l'ensemble des personnes présentes sur le site en cas d'incendie, en évitant les risques de paniques et d'accident.

Selon l'Arrêté du 25 juin 1980, dans les établissements d'accueil de personnes âgées ou en situation de handicap, et en complément des missions définies à l'article MS46, le personnel affecté à la surveillance doit être formé à l'évacuation des résidents par transfert horizontal avant l'arrivée des secours et à l'exploitation du S.S.I..

Pré-requis : aucun. Cependant, il est recommandé de sélectionner des personnes ayant une bonne maîtrise de soi et possédant une rapidité d'intervention.

CONTENU

Enseignement théorique

- Législation et réglementation.
- Rôle et missions des guides et serre-files.
- Techniques générales d'évacuation.
- Adaptation aux risques de l'établissement.
- Consignes et plan d'évacuation.
- Signalisation et balisage.
- La marche générale des opérations.
- L'alarme et l'alerte.

Enseignement pratique

- Analyse des consignes.
- Repérage des cheminements.
- Exercice d'évacuation sur site.
- Composition du message d'alerte.
- Accueil des secours.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Mise en situation sur site.
- Utilisation d'un générateur à fumée.

CERTIFICATION

Contrôle oral des connaissances, synthèse, évaluation et bilan de stage.

PUBLIC

Professionnels des établissements et services des secteurs sanitaire, social et médico-social.